



*« La construction européenne demeure fondée sur un projet entre les peuples pour bâtir un espace de paix, de droit, de prospérité et de solidarité, un espace ouvert et au service du monde. »
(Initiatives de chrétiens pour l'Europe - www.the-europe-experience.eu)*

Qu'est-ce que l'Europe ? Une sorte de laboratoire où s'invente une manière neuve de faire de la politique ? L'Europe semble difficile à construire. Comment lui donner une âme ?

« Il faut que les Européens découvrent et perfectionnent un art de vivre fondé sur des valeurs communes. Cet art de vivre doit être enviable, pour les raisons les plus hautes, par ceux qui veulent trouver en Europe une terre d'asile ou d'établissement. » (Cardinal J-M.Lustiger, 1999)

Dans ce dossier, nous avons voulu présenter différents regards sur l'Europe et sa réalité à Bruxelles.

Monseigneur Kockerols, comme évêque auxiliaire de Malines-Bruxelles et vice-président de la Comece (Commission des évêchés de l'Union européenne), nous montre comment l'Église est présente auprès des instances européennes.

L'idée européenne a été lancée, après la Seconde Guerre mondiale, afin d'acquiescer un nouveau principe politique qui a pour but la complémentarité et la coopération. Le témoignage de Jacques-René Rabier nous fait revivre les débuts avec Jean Monnet et Robert Schuman et nous invite à poursuivre le travail.

Paul-Emmanuel Biron nous présente ensuite quatre lieux bâtisseurs d'une Europe fraternelle : le Foyer Catholique Européen, la Chapelle de la Résurrection, la communauté Saint-Dominique et la Viale Europe.

En avril 2013, le cardinal Marx, président de la Comece avait écrit : *« L'Église croit ardemment au projet européen. Ce n'est pas le moment de l'abandonner. »* Lors de la dernière assemblée plénière de la Comece de mars dernier, il a lancé un nouvel appel, lié à l'actualité : *Cet engagement pro européen en Ukraine et la volonté de faire partie d'une Europe politique nous lancent un défi, à nous qui sommes déjà membres de l'Union européenne. Qu'en est-il de notre engagement pour l'Europe ? En mai de cette année se tiendront les élections au Parlement européen et nous devons à nouveau compter sur une faible participation des électeurs européens. La question se pose de savoir si nous ne sommes pas devenus trop fatigués et paresseux pour nous inquiéter des intérêts politiques de l'Europe... »*

Enfin, deux fonctionnaires européens nous expliquent les enjeux et l'importance du vote du mois de mai.

*Pour l'équipe de rédaction,
Véronique Bontemps*

Bruxelles en Europe et l'Église dans tout ça ?

La paix, la réconciliation et la solidarité. Ce furent les maîtres-mots qui ont amené R. Schuman, J. Monnet, K. Adenauer, A. de Gasperi et d'autres grands hommes d'État, pour la plupart aussi de fervents chrétiens, à se rencontrer après le séisme de la Seconde Guerre mondiale et à envisager la mise sur pied d'une véritable communauté européenne.

La recherche du bien commun et le respect de la dignité humaine devaient en être les moteurs. La coopération socio-économique et une mise en commun des options fondamentales étaient envisagées comme conséquences de cette communauté de destin que les États signataires du Traité de Rome acceptaient de partager. Dans cette nouvelle configuration politique, Bruxelles devenait la capitale de la plupart des institutions européennes. La ville a vu arriver de plus en plus de citoyens de différents pays membres : fonctionnaires, parlementaires, interprètes, diplomates mais aussi lobbyistes en tous genres.

De six au départ, l'Union compte désormais 28 pays membres. Lorsqu'on se promène dans les couloirs du Parlement européen ou de la Commission, on a l'impression d'être tout près de la tour de Babel : tant de langues et de nations s'y côtoient. Ceux qu'on appelle à tort les « eurocrates » sont plus de 50.000 à travailler et pour la plupart à résider à Bruxelles. Leur présence et leur mission interpellent l'Église. Comment peut-elle les accueillir, leur offrir une vie de prière et un accompagnement de leur vie de chrétiens ? Comment l'Église peut-elle les aider à réfléchir à leur engagement dans ce projet spécifique et tellement important, non seulement pour notre continent mais pour notre planète ? Comment l'Église peut-elle aussi « profiter » de cette présence de nombreux chrétiens, qui ont beaucoup à nous apprendre ? Comment enfin l'Église peut-elle faire entendre sa voix ?

UN ACCOMPAGNEMENT PASTORAL

Dès le début de l'aventure européenne, le cardinal Suenens s'est senti concerné par l'accompagnement pastoral de ces centaines, puis milliers d'Européens. Il a confié cette mission en priorité aux Jésuites, qui ont élaboré au fil du temps un ensemble de propositions de tous ordres :

célébrations, rencontres, réflexions... C'est ainsi qu'a été fondé le *Foyer Catholique Européen*, dont le siège est situé rue du Cornet, à Etterbeek. On y trouve aussi le *Jesuit european social centre*, anciennement l'OCIFE. Mais d'autres lieux « phares » ont aussi vu le jour sous la houlette de la Compagnie de Jésus : la *Chapelle de la Résurrection*, rue van Maerlant, ainsi que la communauté de *la Viale Europe*, chaussée de Wavre à Ixelles, en collaboration avec les Pères du Saint Sacrement. Ces différents lieux sont à deux pas des principaux quartiers-généraux de l'Europe. Ils font signe et invitent à la prière, à la réflexion et à la rencontre fraternelle.

C'est aussi en collaboration avec le P. John Dardis, Provincial européen des Jésuites, que les professeurs de religion catholique dans les écoles européennes sont accompagnés, notamment dans l'élaboration de leurs programmes de cours. Mme Ulrike Neugebauer coordonne et supervise le travail de ces personnes. On regrettera que ces cours fassent pour l'instant l'objet d'une remise en question fondamentale par certaines autorités de l'Union.

D'autres congrégations religieuses ont implanté à Bruxelles des communautés renouvelées et polyglottes, pour assurer une visibilité et une proximité aux institutions. Pensons notamment aux Dominicains, avec la fraternité internationale du Couvent Saint-Dominique, mais aussi aux Pères Blancs, avec une communauté centrée sur le dialogue islamo-chrétien. Certaines congrégations ont choisi Bruxelles pour y installer leur provincialat européen.

LES C.O.E

Plus largement, au sein du Vicariat de Bruxelles, la pastorale des Communautés d'origine étrangère (C.O.E.) fait une large place aux personnes provenant des pays membres de l'Union. Pour ainsi dire tous les pays qui comptent une part importante de catholiques dans leur population, ont à Bruxelles l'occasion de célébrer dans leur langue. Hormis le français et le néerlandais, vous trouverez aussi à Bruxelles des eucharisties dominicales en anglais, allemand, espagnol, portugais, italien, polonais, roumain,



Mgr Kockerols, délégué belge et vice-président de la Comece

© Claire Jonard



© Charles De Clercq

La pastorale des Communautés d'origine étrangère (C.O.E.) fait une large place aux personnes provenant des pays membres de l'Union

hongrois, slovène et serbo-croate. La messe en slovaque est aussi accessible aux Tchèques. Il y a plus occasionnellement des célébrations en maltais et en lituanien. Les pasteurs de ces communautés sont pour la plupart officiellement nommés par l'Archevêché et sont placés sous la responsabilité du *Délégué vicarial pour l'accueil et l'accompagnement des COE*, l'abbé Eric Vancraeynest.

LA COMECE

On ne peut oublier la COMECE, dont le secrétariat général est installé square de Meeûs. Afin de promouvoir la dimension chrétienne du processus européen, les évêques des pays membres ont constitué dès 1980 la *Commission des évêchés de l'Union européenne*. Dans un esprit de collaboration fraternelle, les délégués de chaque conférence épiscopale se réunissent deux fois l'an pour aborder des thèmes d'actualité (p.ex. la crise monétaire, les migrations, les élections etc.). Le Secrétariat est attentif au processus politique en cours dans les domaines qui peuvent intéresser, de près ou de loin, l'Église : les questions sociales, légales, de politique extérieure, etc. Une dizaine de collaborateurs y travaillent à plein temps, sous la houlette du P. Patrick Daly, irlandais. De nombreuses interventions (colloques, déclarations, rencontres informelles) permettent au Secrétariat de refléter auprès des Conférences épiscopales les véritables enjeux du débat politique européen et de faire connaître aux institutions (Parlement, Commission, Conseil des ministres) leurs points de vue. L'actuel président de la COMECE est le cardinal Reinhard Marx, archevêque de Munich. Le délégué belge est le signataire du présent article. Il en est d'ailleurs un des vice-présidents. Le Secrétariat de la COMECE, en lien avec le JESC, veille à informer sur l'actualité européenne via une newsletter mensuelle : www.europe-infos.eu

LES INSTITUTIONS CATHOLIQUES INTERNATIONALES

D'autres institutions catholiques internationales ont de façon délibérée installé une antenne à Bruxelles.

Sans prétendre à l'exhaustivité, en voici quelques-unes. *Caritas Europa* est le réseau de la Caritas catholique sur le continent européen. La force de ses 49 membres, présents dans 46 pays du continent, fait de *Caritas Europa* un acteur social de première importance. La *CIDSE*, Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité, est une alliance de 17 ONG catholiques européennes de développement. *Le Service Jésuite pour les réfugiés* a pour mission d'accompagner, de servir et de plaider la cause des réfugiés et des personnes déplacées. *L'AEFJN*, Réseau Foi et Justice Afrique-Europe, est un réseau international mandaté par presque 50 Instituts religieux ou missionnaires catholiques œuvrant en Afrique et en Europe. Il travaille à promouvoir des relations économiques équitables entre l'Afrique et l'Europe. Enfin, la *FAFCE*, Fédération des associations familiales catholiques en Europe, veille à représenter les intérêts des familles au niveau européen des associations familiales catholiques.

Enfin, on soulignera toute l'importance que le Saint Siège accorde au projet européen, en déléguant auprès du Conseil et de la Commission un Nonce apostolique. Actuellement, il s'agit de Mgr A.-P. Lebeau-pin.

Bruxelles en Europe : et l'Église dans tout ça ? Il est bien clair que l'Église, à tous les échelons, est bien présente dans le long et laborieux processus de la construction européenne, car ses institutions « *ont pour but de promouvoir l'unité du continent et plus profondément sont au service de l'homme* » (Jean Paul II, *Ecclesia in Europa*, n°113). Une Europe plus forte, fidèle aux intuitions des Pères fondateurs, pour un monde meilleur : à nous d'en être convaincus, à la veille d'élections aux enjeux de la plus haute importance.

+ Jean Kockerols

L'union fait l'Europe

Considéré avec Schuman comme l'un des fondateurs de l'Union européenne, Jean Monnet en a été un promoteur inspiré. Ses intuitions fédératrices sont à la base des valeurs que l'Europe continue de promouvoir. Jacques-René Rabier fut membre du Cabinet de Monnet au début de sa carrière qu'il a poursuivie au service de presse des Communautés européennes et comme Conseiller spécial à la Commission européenne. Rencontre avec ce témoin privilégié, proche collaborateur d'un visionnaire talentueux.



Jacques-René Rabier, 94 ans.

Monnet est considéré comme l'inspirateur de Schuman. Qu'est-ce qui les relie ?

Ces deux hommes ont été à l'origine de la déclaration du 9 mai 1950 à la source de la 1^{ère} communauté européenne, celle du charbon et de l'acier (CECA). Par ailleurs, très différents, ils avaient des points communs : tous deux étaient des hommes de terroir, Schuman de Moselle, Monnet de Cognac. Tous deux avaient des attaches provinciales, l'amour de leur patrie, et en même temps une expérience transnationale.

Schuman avait fait une partie de ses études en Allemagne. Monnet qui n'a jamais achevé son Bac, fut envoyé par son père dans la City à Londres pour y apprendre les mœurs et les affaires, ce n'était pas un intellectuel. Mais il avait des relations internationales, notamment aux États-Unis, au Canada, en Angleterre et plus tard dans beaucoup d'autres parties du monde.

Dans quels événements Monnet révèle-t-il son intuition « européenne » ?

Il a l'idée de mettre en commun les ressources dont disposent nos nations pour améliorer les conditions d'approvisionnement de leur défense. Dès la guerre de 14, il conçoit d'organiser des convois communs franco-britanniques pour amener les ravitaillements depuis les États-Unis jusqu'aux ports d'Europe. Ainsi fut créé en 1916 un comité allié pour les approvisionnements en temps de guerre. Ce fut la première expérience internationale de portée politique majeure réunissant deux grands États (France et Grande-Bretagne) au-delà de leur force propre et de leur souveraineté nationale.

Arrive la Seconde Guerre mondiale. Grâce à ses bonnes relations avec les États-Unis, voilà Monnet chargé par le Gouvernement français de négocier un contrat d'armement pour la France (1938). En juin 40, il est à Londres peu avant de Gaulle. Monnet s'engage auprès du gouvernement britannique et auprès du général de Gaulle qui le prend comme conseiller. Le 8 août 43, Monnet remet un mémorandum à de Gaulle dans lequel il dit :

les Allemands vont perdre la guerre, ne recommençons pas le Traité de Versailles, n'ajoutons pas l'humiliation à la défaite, tendons la main au nouveau gouvernement qui sera au pouvoir et créons une sorte d'Union européenne !

C'est à ce moment que vous, Jacques-René Rabier, entrez en piste ?

À la libération, décembre 45, Monnet se voit confier par de Gaulle la mission de créer un Commissariat général au Plan de modernisation et d'équipement qui devait amener la France à se relever plus vite des ruines de la guerre. Je me permets de m'introduire ici ... Dans le journal *Le Monde* de décembre 45, je lis que se crée un Commissariat général du Plan. À 27 ans je pose ma candidature. Je suis admis début janvier 1946 comme rédacteur avec la tâche de lire des rapports, de préparer des résumés pour Monnet. À ma grande surprise, en octobre 46 je suis convoqué par le Commissaire général Jean Monnet qui me propose d'être son directeur de cabinet. Le lendemain matin, je prends la succession de Félix Gaillard appelé à d'autres fonctions. Je dirige le cabinet de Monnet, tâche passionnante, très difficile, où il ne fallait pas compter les heures, pas même celles du samedi matin.

Comment arrive la « Bombe Schuman » ?

Monnet connaissait bien Schuman, ministre des Finances au début des années 50. Une conférence interalliée avec les Américains devait avoir lieu le 10 mai où devait être discuté le sort de l'Allemagne, notamment le contrôle allié sur la Ruhr et sur la Sarre. Cela inquiétait les Français et Schuman en particulier. Bien au courant, Monnet fait savoir à Schuman qu'il va lui préparer un dossier qu'il pourra présenter au Conseil des Ministres. « S'il est accepté, vous le présenterez aux Allemands, ensuite j'en parlerai aux Anglais et aux Américains pour que cette conférence du 10 mai se passe sans heurts, avec une solution qui soit acceptable par les alliés, et inclusivement



Jacques-René Rabier, à gauche, Jean Monnet assis - Luxembourg - vers 1954



De gauche à droite : Jacques-René Rabier, Jean Monnet et Walter Hallstein

la France. » Schuman fait confiance. Début mai il prend connaissance du papier promis, il l'envoie immédiatement à ses collaborateurs alsaciens (donc bilingues) à Bonn pour le présenter au chancelier Adenauer. Schuman décide de le soumettre à son Conseil des ministres le 9 mai 1950 après avoir recueilli l'accord d'Adenauer qui le soumettait à son ministre le même jour. Schuman a l'accord de son Conseil, il sait qu'Adenauer a l'accord de son propre Conseil de ministres. D'où la Déclaration du 9 mai 50 dans le salon de l'horloge du Quai d'Orsay à 18h30, à laquelle j'assistais. C'était, comme l'a titré un journaliste, « la Bombe Schuman », préparée par Monnet, mais politiquement endossée par Schuman. Monnet n'était pas un collaborateur de Schuman, il a eu l'idée qui a convaincu Schuman. Une convergence historique entre deux hommes très différents mais qui avaient de l'estime l'un pour l'autre et se faisaient confiance.

Comment s'opère la négociation ?

1950, Monnet dirige la délégation française de la négociation du traité CECA, une communauté du charbon et de l'acier englobant la production allemande et française, ouverte aux autres États, dotée d'une autorité indépendante disposant de pouvoirs délégués. Cette initiative accueillie avec enthousiasme par le chancelier Adenauer permet à l'Allemagne de sortir de sa condition de puissance vaincue et d'être associée à une entreprise qui traduit concrètement la solidarité européenne. Limitée dans son objet mais de vaste portée, cette proposition marque la naissance de l'Europe communautaire.

Que retenir de l'humanisme de Monnet ?

Monnet savait consulter, et il écoutait. Il était extrêmement exigeant mais il faisait confiance. Il aimait les choses

simples. Quand nous lui préparions un discours pour le Parlement, il s'attachait à la certitude d'être compris par tous les parlementaires. Il disait avec humour, « je montre mon discours à mon chauffeur et à ma femme, si tous les deux l'ont compris, les Parlementaires comprendront ». Dans toute ma carrière j'ai essayé de me servir de ses leçons : chercher là où il pouvait servir des intérêts nationaux ou pluriels, poursuivre une idée à la fois et essayer de la réaliser, en faisant les choses sérieusement. Comme Monnet l'a dit le jour de ses 80 ans : « toute ma vie j'ai essayé de faire les choses sérieusement sans me prendre moi-même au sérieux. » Monnet n'a jamais couru après les honneurs ni les décorations... c'est un enseignement que j'ai tenté d'inculquer à mes collaborateurs et à mes six enfants.

Quel est votre regard sur l'Europe actuelle ?

Pour nos enfants, l'Europe est faite. Mais elle n'est pas finie, il y a encore beaucoup de résistances. Je pense que c'est autour de la zone euro qu'il faut construire maintenant. Il faut conserver l'Union européenne (Traité de Rome) et il faut renforcer une communauté politique de l'Euro. Pas seulement comme une association ou une union économique autour de la monnaie. Ce fut une erreur de faire l'Euro sans une capacité politique autour de l'Euro. Je souhaite donc que, dans un avenir assez proche, les pays membres de l'Euro décident d'entrer en négociation pour faire une communauté politique dans le cadre de l'Union européenne avec ses institutions propres. Ce qui compte ce sont les institutions, et les hommes et les femmes qui sont capables de les mener vers l'avenir.

*Propos recueillis par
Bernadette Lennerts*

Les bâtisseurs d'une Europe fraternelle

Parlement, Commission, Conseils et comités. Depuis les années 50, Bruxelles a vu se concentrer en son sein nombre d'institutions européennes, au rythme de la construction et de l'élargissement de l'Union. À côté d'organismes ecclésiastiques européens basés en tout ou partie à Bruxelles (songeons à l'OCIFE¹, au JESC², à la COMECE³), et pour encourager la genèse de cette fraternité entre nations, deux familles ont souhaité participer à la réflexion nécessaire à l'établissement d'une Europe fraternelle et solidaire, deux congrégations ont souhaité accompagner les multiples contractuels et fonctionnaires résidant ou transitant par la capitale. Leur projet ? Faire de l'Europe, à partir d'un de ses centres névralgiques, une réalité d'abord humaine, un lieu de débats et d'engagements tourné vers ses peuples et leur épanouissement.

UN FOYER À VIVRE

Une des premières initiatives périeuropéennes à voir le jour est celle du Foyer Catholique Européen, fondé en 1963. Lieu de rassemblement pour les fonctionnaires européens et toute personne intéressée par la dimension européenne, il sera mis en œuvre notamment par Pierre van Stappen sj, le père de la Communion de la Viale. Toujours situé à la rue du Cornet, le Foyer reste une maison ouverte à qui souhaite participer à la réflexion et au discernement relatifs aux grands défis de l'Europe, à chaque fonctionnaire ou professeur au sein des écoles européennes qui souhaite se former, mais aussi vivre de l'Évangile en résonance avec d'autres chrétiens. Signe d'unité, le Foyer, s'il reste confié à la Compagnie de Jésus, est aussi un espace œcuménique, qui propose conférences et cultes, eucharisties internationales et rencontres. Le Foyer offre par ailleurs une préparation aux sacrements, assure la formation de catéchistes, et dispose de sa propre troupe scout internationale. Une maison pour réunir une famille éclatée, déracinée, et souvent en mal d'intégration. Pour son responsable actuel, le père Krystian Sowa sj, le Foyer Catholique Européen conserve une mission pastorale. Il vient en quelque sorte compléter les activités de semaine de la Chapelle de la Résurrection, en proposant ses activités principalement le week-end. Le Foyer repose aussi beaucoup sur ses communautés

linguistiques, parmi lesquelles les Italiens, les Polonais, et les Hispanophones.

UNE CHAPELLE DE PIERRES VIVANTES

Incontournable dans le paysage ecclésial bruxellois, la Chapelle de la Résurrection est peut-être le lieu le plus connu des chrétiens europhiles. Reconstituée en 1907 sur les plans de la chapelle d'un ancien couvent, la Chapelle fut restaurée et rouverte dans les années 2000-2001, grâce aux efforts conjugués de la Viale Europe, du Foyer Catholique Européen, mais aussi de plusieurs Églises non catholiques et plusieurs organismes interecclésiaux européens. Chapelle catholique à orientation œcuménique, placée sous la responsabilité des Jésuites, cette Chapelle pour l'Europe représente un espace de convivialité, de célébration et de formation édifié dans un esprit d'hospitalité et de réconciliation. Tout au long des semaines, travailleurs européens ou simples passants peuvent assister à des temps de prière œcuméniques, participer à un lunch ou suivre un ciné-débat en soirée. *À la Chapelle, nous essayons de proposer un programme varié et inspirant, avec une attention particulière aux fonctionnaires et aux jeunes professionnels*, nous apprend le père Sowa, qui en a également la charge. *Nos activités tentent de susciter l'échange et la réflexion sur des sujets Européens, toujours abordés dans une perspective chrétienne.* Messe des jeunes, ateliers pour jeunes professionnels donnent l'occasion à ceux qui la fréquentent non seulement de se former aux enjeux de la construction européenne, mais aussi d'y participer concrètement, en apprenant notamment à connaître ceux et celles qui en véhiculent les valeurs, les projets, les identités.



1. L'Office Catholique d'Information et d'initiative Pour l'Europe, fondé à Strasbourg. Centre d'études, d'analyses et de documentation, intégré au JESC en 2012.
2. Le Jesuit European Social Centre recherche un engagement critique mais constructif de l'Europe. Son spectre d'activités est très large : points de vue et analyses, interpellations sur les droits humains, engagement pour la défense des migrants, etc.
3. Commission des Évêques de la Communauté Européenne, voir page 137.

UNE PRÉSENCE PROTÉIFORME

Depuis 2001, la Communauté Internationale Saint-Dominique se compose de frères issus de différents pays européens. Créée en vue d'une présence dans le milieu européen de Bruxelles, mais aussi dans le quartier proche du couvent, elle souhaite conscientiser les chrétiens à la responsabilité qu'ils portent, comme croyants et citoyens, dans l'Europe des promesses. Pour le père Ignace Berten, op, cette présence s'articule autour de quatre pôles : d'abord l'église, dont la dimension internationale se reflète dans les offices, dont les langues et les lectures se veulent multilingues. *Le second pôle est le Forum renaissance : un programme de conférences qui équilibrent des approches proprement théologiques et des thèmes de société en lien avec l'actualité nationale ou européenne. Un troisième pôle est centré sur les rapports entre art et foi : organisation de concerts, d'expositions, de conférences. Enfin, le quatrième pôle est Espaces⁴, réseau dominicain présent à Bruxelles, Strasbourg, Berlin et Pistoia. À Bruxelles, il suit l'actualité européenne et est en lien avec les institutions européennes. Actuellement, en collaboration avec El Kalima et les Pères blancs, Espaces s'investit dans le dialogue chrétiens-musulmans.* On notera aussi que certaines célébrations proposées par la Communauté s'organisent avec le Foyer catholique Européen.

PROLONGER L'EXPÉRIENCE EN TERRAIN URBAIN

Dans les années 50, une intuition germe. Celle d'un lieu où se reposer, se ressourcer, qui ne soit ni un monastère ni une reproduction de ce qui se vit déjà ailleurs. L'histoire est connue : c'est celle d'un petit hameau en ruines transformé en village de maisons communautaires, et baptisé 'La Viale'. Un lieu cénovol empli d'un esprit que les jeunes ont cherché à retrouver lors de leur retour de séjours. D'autres expressions de la Communion ont peu à peu émergé à Bruxelles,



La Viale janvier 2014

4. Spiritualités, cultures et société en Europe



Chapelle des dominicains, Métropolis 2012

et aussi en Ardenne. Carrefour de rencontres et lieu international de vie chrétienne, la Viale Europe est composée d'une vingtaine de jeunes adultes résidant à Bruxelles. Stagiaires aux communautés européennes, ou simples bruxellois férus d'engagement citoyen, ils vivent au quotidien une Europe de la fraternité et des services. Temps de prière, repas en commun et simplicité de vie cherchent à offrir aux jeunes des valeurs et des repères qui soient déjà la préfiguration d'une Europe construite sur la bienveillance et l'entraide. Située à deux pas du Parlement européen, la communauté de la Viale Europe représente d'abord un lieu de vie et d'expérience à l'attention des jeunes chrétiens, porteurs du futur européen...

Paul-Emmanuel Biron

Des lieux à découvrir

Foyer Catholique Européen,
rue du Cornet 51, 1040 Bruxelles.
www.fce.be - 02/233.53.10

Chapelle de la Résurrection,
Chapelle pour l'Europe, rue Van Maerlant 22-24, 1040 Bxl.
www.resurrection.be - 02/230.92.42

Communauté Internationale Saint-Dominique,
avenue de la Renaissance 40, 1000 Bruxelles.
www.precheurs.be > Bruxelles - 02/743.09.60

La Viale Europe,
Chaussée de Wavre 205, 1050 Bruxelles.
www.laviale.be > Europe - 02/640.79.67

Le défi pour l'Europe

Cardinal Marx

La famille européenne se heurte à toute une série de problèmes sérieux. Les citoyens mécontents augmentent. Mais la majorité de ceux qui habitent l'UE n'a presque aucune connaissance de ce que cette citoyenneté européenne implique et signifie.

Partout en Europe règne la conviction que la politique économique et financière est en train de créer de nouveaux pauvres. L'Église, à plusieurs reprises et au plus haut niveau, a fait entendre sa voix pour rappeler à nos politiciens, à la Présidence et à tous ceux qui travaillent dans les institutions européennes, les dommages collatéraux que les stratégies de sauvetage de l'Euro causent et surtout l'impact sur les plus pauvres et les plus vulnérables dans les divers pays de l'Union.

On comprend bien que les citoyens de l'UE se sentent trahis, que leur confiance dans les institutions européennes soit affaiblie, qu'ils voient les fonctionnaires de l'UE et leurs dirigeants d'un oeil critique et qu'ils en ont « assez de Bruxelles. » Mais ils ont tort. Ce moment de crise sur notre continent rend l'UE plus indispensable que jamais.

Il ne faut pas être myope quant à notre histoire commune dans ces 60 dernières années. Nous sommes presque tous d'accord que nous avons réussi à construire une famille de nations caractérisée par la paix et la prospérité.

Nos lauriers ont beau être considérables, ce n'est pas le moment de se reposer dessus. La crise financière a considérablement impacté l'économie de l'UE dans son ensemble et repoussé certains États membres dans une crise aiguë qui a exigé l'intervention du FMI.

La confiance dans la capacité de l'UE à s'attaquer à résoudre la crise a non seulement été profondément ébranlée, mais le nombre de citoyens ordinaires – les nombreux jeunes chômeurs, les jeunes familles avec des emprunts immobiliers, les petites et moyennes entreprises et finalement les personnes

âgées et retraités – qui ont été directement touchés par la crise est trop élevé.

L'Église, à travers son clergé et à travers les nombreux laïcs engagés aussi bien que les organisations catholiques qui travaillent dans les pays en développement, est davantage consciente de l'impact profond qu'a produit la crise et de la souffrance qu'elle a causée à d'innombrables citoyens et à ceux qui habitent parmi nous mais qui ne jouissent pas des droits liés à la citoyenneté. Les évêques européens ont déjà fait part au plus haut niveau politique de leur profonde préoccupation ainsi que des propositions concrètes pour soulager la souffrance.

L'Église croit ardemment au projet européen. Ce n'est pas le moment de l'abandonner. Bien au contraire, le temps est venu d'intensifier notre engagement envers ce projet : une Europe de valeurs, dont la plus fondamentale dans ce contexte de crise, est la solidarité en action. Tel est le message de l'Église lorsqu'elle fait entendre sa voix au niveau européen.

Le défi pour nous, à la fois fils et filles de l'Église et citoyens de l'UE, est de bien comprendre à quel point la conjoncture économique et sociale actuelle est liée à une politique qui a échoué. Non du fait d'une erreur de conception fondamentale dans l'architecture de l'UE, mais bel et bien une gestion économique et financière qui a transgressé les principes d'une économie sociale de marché. Le remède pourra résider dans une application plus conséquente et unifiée des principes fondamentaux de l'UE : une solidarité entre communautés et citoyens dans la poursuite du bien commun.

D'après une interview parue dans
La Croix le 24 avril 2013

→ www.comece.org



Le cardinal Marx et une délégation de la Comece en audience privée avec le pape, mai 2013

L'Europe, bouc émissaire de la crise ?

Les prochaines élections du Parlement européen auront lieu entre le 22 et le 25 mai 2014 dans tous les États membres de l'Union européenne pour élire 751 députés européens.

Évoquer cette échéance est l'occasion de prendre un peu de recul avant de glisser un bulletin dans l'urne, à un moment où l'on pronostique une importante poussée eurosceptique.

DES ACQUIS INCONTESTABLES ET REMARQUABLES

Les pères fondateurs n'ignoraient pas qu'effacer des millénaires de guerres fratricides ne serait pas aisé : « *l'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord des solidarités de fait* ». Que de chemin parcouru depuis la fameuse déclaration de Schuman de 1950 !

La CECA, le Traité de Rome, la PAC, le Marché unique, Erasmus, Schengen, l'Euro, le Traité de Lisbonne, autant d'étapes (pour n'en citer que quelques unes) qui ont marqué les progrès de ce pari de l'intelligence et du cœur que constitue l'aventure européenne - une aventure de pardon mutuel initiée par des chrétiens convaincus.

Ces succès ont rendu l'Union plus qu'attractive : passée de six pays fondateurs à aujourd'hui 28 États membres, elle est courtisée par cinq pays candidats et l'on meurt même en Ukraine pour s'en rapprocher. Et pour couronner le tout, voici cette idée communément répandue qu'après quatre guerres acharnées en 200 ans entre la France et l'Allemagne, la Paix est désormais acquise entre elles pour toujours. Quel incroyable succès !

Avec son marché unique de 500 millions de consommateurs permettant un surcroît de croissance estimé en 2008 à 2,13%, sa monnaie unique, son Parlement élu au suffrage universel, sa politique étrangère et de sécurité commune, son action en faveur des consommateurs, de l'environnement, du développement, l'UE avait tout pour continuer à progresser sur le chemin d'une union de plus en plus étroite des peuples la constituant, si la crise n'avait pas secoué gravement l'édifice.

UNE CONSTRUCTION TOUTEFOIS ENCORE FRAGILE

Bousculant les objectifs de développement de la zone posés par la Stratégie 2020, la récession économique mondiale a fait exploser le chômage. Il a atteint 12,1% dans la zone Euro en 2013. En 2012, 25 % de la population des 28 était menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale.



Comme toujours en période de crise, les tendances au repli sur soi tendent à l'emporter. Menaces séparatistes en Écosse, en Catalogne, en Italie du Nord et ailleurs. Tensions sur la question de l'immigration illustrée par le récent referendum du voisin suisse.

Certes, l'Union peut avoir sa part de responsabilité dans la désaffection qui la frappe actuellement : sentiment que l'Euro est surévalué au détriment des pays les plus faibles, absence de lisibilité de la politique menée, complexité institutionnelle, pour ne citer que quelques facteurs...

Mais n'est-ce pas des États-Unis qu'est venue la crise, provoquée par une spéculation financière privée de toute référence éthique ? N'est-ce pas de certains États membres que viennent les dettes et les déficits qui fragilisent gravement l'Euro et par là, la construction européenne elle-même ?

UN BESOIN CRUCIAL DE SOUTIEN DANS L'OPINION À L'OCCASION DES ÉLECTIONS ...

Pour surmonter la désaffection qui la frappe dans la difficile période actuelle, l'UE a plus que jamais besoin de légitimité démocratique. À nous de faire prévaloir nos valeurs essentielles dans le choix de nos représentants.

*Paul Scy,
fonctionnaire européen*

*L'auteur étant soumis à un devoir de réserve,
cet article est publié sous un pseudonyme.*

Oui, il est utile de voter aux Européennes de 2014 !

L'Union européenne est une organisation internationale bien particulière. Elle n'est pas, comme l'OTAN, l'ONU ou l'Organisation mondiale du commerce (OMC), chargée uniquement de gérer des relations entre États. Les décisions prises « à Bruxelles » concernent directement 500 millions d'Européens dans leur diversité. Elles ont dans certains domaines au moins autant d'impact sur notre vie que les décisions prises par nos parlements nationaux.

Face à cet état de fait, la démocratie suppose le contrôle de l'exécutif par le législatif ; donc les règles supranationales s'imposant aux États membres et aux citoyens européens doivent pouvoir être examinées et au besoin amendées par une instance élue directement par les citoyens européens.

INTRODUCTION PROGRESSIVE DE LA DÉMOCRATIE DIRECTE

Au début de la construction européenne, la démocratie était indirecte : les traités fondateurs ont été régulièrement signés par des gouvernements démocratiquement élus et ratifiés par leurs Parlements nationaux et cela suffisait. Il existait bien une Assemblée parlementaire mais qui n'avait pas réellement de pouvoirs et qui rassemblait des députés nationaux.

1978 et l'élection du Parlement européen au suffrage universel a marqué un tournant. Depuis cette date, le Parlement européen a progressivement porté de plus en plus haut la voix des citoyens face aux autres institutions européennes. Au fur et à mesure, la Commission européenne et le Conseil des ministres (qui représente les États nationaux) ont dû apprendre à tenir le plus grand compte de la position du Parlement européen dans leurs activités politiques et législatives.

Cette évolution s'est parfois faite dans la douleur avec la chute de la commission Santer sous la pression du Parlement européen en 1999 ou la directive 'Bolkenstein' sur les services en 2006.

Elle a récemment connu un retour en arrière avec la création en urgence, en-dehors des Traités, de la Troïka et des divers mécanismes de secours de la zone Euro, sans contrôle démocratique. Cependant, sur la durée, et au fur et à mesure des Traités, les pouvoirs du Parlement européen ont été élargis et accrus dans le processus législatif.

Avec le traité de Lisbonne entré en vigueur fin 2009, le Parlement européen a acquis une nouvelle dimension. Il est devenu co-législateur au même niveau que le Conseil des Ministres européen dans tous les domaines de compétence de l'Union européenne (sauf l'Euro)¹.

VOTONS POUR INFLUER SUR LES LOIS À VENIR

Le 25 mai en Belgique, chaque citoyen votera donc pour renforcer le poids du Parlement européen et influencer sur les lois à venir.

Au-delà, chaque citoyen votera pour donner à l'Europe une orientation politique. En effet, depuis le traité de Lisbonne, une nouvelle étape fondamentale de la construction démocratique de l'Europe a aussi été franchie puisque désormais le Parlement européen va élire le Président de la Commission².

C'est ce vote qui va être la grande affaire du prochain scrutin. Dans une démocratie parlementaire, le contrôle commence par le pouvoir de nomination et de révocation du gouvernement.

Pour la première fois, chaque grand courant politique européen dispose d'un « champion », candidat à la présidence de la Commission européenne sur la base d'un programme. L'élection de 2014 devrait donc permettre de personnaliser les débats et de simplifier les enjeux pour les citoyens.

Nous avons donc tous un rôle à jouer, en conscience, dans l'influence des lois à venir et dans l'orientation de la ligne politique européenne pour les cinq prochaines années en mettant un bulletin dans l'urne le 25 mai 2014. L'Europe qui nous a apporté la paix depuis 70 ans mérite qu'on s'y intéresse !

*Jean Chazelles,
fonctionnaire européen*

*L'auteur étant soumis à un devoir de réserve,
cet article est publié sous un pseudonyme.*



© Panna via Wikimedia

1. Et, très logiquement, le Parlement européen, dans un très récent rapport consensuel a exigé le renforcement du contrôle démocratique de l'euro (Rapport des députés Otmar Karas et de Liem Hoang Ngoc de février 2014)
2. Le traité de Lisbonne prévoit que le Parlement européen élise à la majorité le Président de la Commission européenne, en s'appuyant sur les propositions du Conseil européen, propositions adoptées à la majorité qualifiée et qui prennent en compte les résultats des élections (article 17, § 7 du Traité de l'Union européenne).